



CSE TER AURA

25 février 2021

Déclaration Points 6 et 7

Monsieur le Président,

Si vous le permettez, nous souhaiterions, en préambule, revenir un instant sur l'actualité du domaine Matériel. Le contexte dans les technicentres est devenu très compliqué avec des démissions en constante augmentation, des rémunérations au ras des pâquerettes et des mutations peu présentes. Le ras le bol des agents est général et quotidien. La SNCF doit se doter d'une politique salariale capable de garder ses agents du Matériel mais aussi d'attirer pour recruter.

Lors de la Table Ronde du 18 février, la Direction a annoncé de nouvelles mesures à destination des agents ayant les plus faibles revenus. Pour l'UNSA-Ferroviaire, dans un contexte social et économique extrêmement difficile, ces mesures sont les bienvenues.

Pour autant, l'UNSA-Ferroviaire demande une égalité de traitement entre les salariés qui font la maintenance et le dépannage des matériels, sans discrimination salariale. Les métiers de la maintenance ont les mêmes exigences et requièrent les mêmes compétences, qu'ils soient pratiqués à Voyages, à TER, à MI, à TechniFret ou à Transilien.

L'UNSA-Ferroviaire a donc demandé l'ouverture rapide de négociations au niveau du Groupe SNCF sur le Matériel : les inégalités de traitements et les différences de conditions de travail sont les étincelles annonciatrices de l'embrasement des Technicentres.

Mais revenons au sujet qui nous intéresse aujourd'hui. Vous nous consultez sur la mise en place des organisations disponibilisantes au sein des UO de Vaise et Vénissieux du TC AURA.

Comme nous l'avons déjà évoqué lors du CSE du 28 janvier, l'UNSA Ferroviaire a bien conscience de la nécessité pour la maintenance d'avoir une organisation efficace et efficiente mais en tant qu'organisation syndicale, il est difficile d'accompagner des projets de réorganisation ayant pour conséquence une dégradation des conditions de travail par l'augmentation du travail de nuit et de week-end.

Aussi, il nous paraît primordial de prendre en considération l'équilibre vie privée/vie pro des agents, leur santé, ainsi que la reconnaissance de la poly-compétence qui leur est demandée. Des CSP (Concertations spécifiques de projet) se sont tenus les 22 janvier et 3 février et ont permis d'avancer sur un certain nombre de points, dont certains sont communs aux deux dossiers.

Concernant la poly compétence :

- Au sujet de la validation finale des travaux, nous avons demandé que les travaux réalisés par un agent qui n'aurait pas atteint le niveau 3 de la matrice des compétences soient validés par un agent expert avant libération. Nous avons également demandé un traçage de ces dispositions.
- Nous avons demandé comment vous envisagez de reconnaître l'engagement des agents. Un effort considérable va être fourni, comment comptez-vous le reconnaître, au-delà des notations puisqu'elles ne concerneront pas tous les agents ? Une majoration de la prime de travail ou des gratifications exceptionnelles peuvent-elles être envisagées ?
- Au sujet de la GPE sur l'UO Vaise, comment envisagez-vous les remplacements d'agents absents ? Une réserve de quelques agents poly compétents (notamment sur les métiers en tension niveau effectifs ex. freinistes) est-elle envisagée ?

Concernant le travail de nuit :

- Nous vous avons alertés sur le risque GPE lié aux potentielles inaptitudes. Avez-vous anticipé cette problématique par rapport à la mise en place des différentes vacations ? Pour l'UNSA Ferroviaire, il nous paraît primordial d'anticiper les VM.
- D'autre part, lors de notre visite à l'UO Vaise, des agents nous ont fait remarquer qu'aujourd'hui un certain nombre d'entre eux utilisent les transports en commun pour venir au travail. Avec les roulements proposés, les agents qui finissent à 4h vont devoir attendre 2h avant de pouvoir rentrer chez eux. Nous vous avons demandé s'il était envisageable de décaler l'horaire 20h-4h02 vers un horaire 21h-5h02 ? D'autant que des études sur le rythme chrono biologique démontrent l'intérêt de ce deuxième horaire.

Enfin, concernant le dossier des évolutions à l'UO de Vénissieux, nous avons posé plusieurs questions concernant les OTS. Celle concernant les postes mutuels est restée sans réponse.

Pour conclure, nous souhaitons réaffirmer, si c'était nécessaire, que l'UNSA Ferroviaire est une organisation syndicale responsable, consciente des enjeux économiques mais surtout attentive à la santé et les conditions de travail des salariés. Les organisations sur lesquelles nous sommes consultés ne sont aujourd'hui que des projets, et des doutes peuvent subsister sur les conséquences qu'elles auront sur les salariés. Aussi, comme dit l'adage « la confiance n'exclut pas le contrôle » et l'UNSA Ferroviaire sera vigilante sur les conditions dans lesquelles se mettront en place ces nouvelles organisations. Nous demandons un REX sur ces évolutions dans 4 à 6 mois.

Je vous remercie